



Mairie de DAMVILLERS

1

Déclaration en mairie d'un chien de la première catégorie

(Article L.211-12 du code rural et arrêté interministériel du 27 avril 1999)

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

Domicilié(e) :
Numéro, nature et nom de la voie

Code Postal

Ville ou Commune

ne faisant pas l'objet d'une mesure de tutelle ni d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire et ne m'étant pas fait retirer la propriété ou la garde d'un chien en application de l'article L.211-11 du code rural, déclare être propriétaire ou détenteur du chien dénommé âgé de

de sexe appartenant à la première catégorie

(type)

visé par l'arrêté interministériel du 27 avril 1999).

Je produis à l'appui de ma déclaration les pièces suivantes, mentionnées au II de l'article L.211-14 du code rural.

IDENTIFICATION DU CHIEN

Tatouage n° :

Date :

VACCINATION ANTIRABIQUE

Références - Certificat vétérinaire :

Date :

STERILISATION

(obligatoire à compter du 6 janvier 2000)

Références - Certificat vétérinaire :

Date :

ASSURANCE

Souscripteur (s'il n'est pas propriétaire ou détenteur du chien) :

Attestation délivrée par la compagnie :

Date d'échéance du contrat :

Fait à :

Le :

Signature du déclarant :